

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 16 décembre 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 7.6, 2.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.7, 7.8, 8.1, 8.2, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h50.

Etaient présents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 7.6), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 7.6), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir du 7.6), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 1.1.1), M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.1), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jacques GROSERRIN, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 0.1), M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 7.6), Mme Danielle POISSENOT (à partir du 7.6 et jusqu'au 1.2.4), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 7.6), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE Bonnay : M. Gilles ORY Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 7.6), M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER (à partir du 7.6) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Grandfontaine : M. François LOPEZ Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au 2.1) Mamirolle : M. Daniel HUOT (jusqu'au 4.8) Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 7.6) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 1.2.4) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 7.6) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironne : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN (à partir du 7.6) Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 7.6) Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 7.6)

Etaient absents :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel OMOURI, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Busy : M. Alain FELICE Champoux : M. Philippe COURTOT Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Gennes : Mme Thérèse ROBERT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieille : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pugey : M. Frank LAIDIÉ Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Thise : M. Alain LORIGUET Venise : M. Jean-Claude CONTINI

Secrétaire de séance : M. Fabrice TAILLARD

Procurations de vote :

Mandants : S. BARATI-AYMONIER (jusqu'au 0.1), P. BONNET, P. BONTEMPS, E. BRIOT, C. CAULET, Y.M. DAHOUI (à partir du 1.1.1), D. DARD, O. FAIVRE-PETITJEAN, A. GHEZALI, J.S. LEUBA, C. MICHEL (à partir du 7.6), D. POISSENOT (à partir du 4.1), R. REBRAB (à partir du 7.6), K. ROCHDI (jusqu'au 0.1), M. SEBBAH, G. VAN HELLE, S. WANLIN, M. ZEHAF, J. CANAL, P. CORNE, D. PARIS, S. RUTKOWSKI (à partir du 0.2), R. STEPOURJINE, A. LORIGUET

Mandataires : C. MICHEL (jusqu'au 0.1), J. GROSERRIN, M. LOYAT, C. LIME, F. PRESSE, M. EL YASSA (à partir du 1.1.1), P. CURIE, L. CROIZIER, N. BODIN, A.S. ANDRIANTAVY, S. BARATI-AYMONIER (à partir du 7.6), R. STHAL (à partir du 4.1), F. ALLEMANN (à partir du 7.6), C. THIEBAUT (jusqu'au 0.1), C. WERTHE, D. SCHAUSS, Y. POUJET, T. MORTON, J.Y. PRALON, T. JAVAUX, F. BAILLY, M. FELT (à partir du 0.2), Y. GUYEN, F. TAILLARD

Délibération n°2019/005084

Rapport n°2.3 - Compétence voirie - Convention de fonds de concours avec les communes

Compétence voirie - Convention de fonds de concours avec les communes

Rapporteur : Jean-Paul MICHAUD, Vice-Président

Commission : Mobilités

Inscription budgétaire
<i>Sans incidence budgétaire</i>

Résumé :

Dans le cadre du transfert de la compétence voirie au Grand Besançon, il a été convenu, dans une logique de souplesse, de proximité et donc dans un souci de programmation ascendante des investissements, que les communes versent à Grand Besançon Métropole un fonds de concours pour certaines opérations de voirie. Le présent rapport a pour objet d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions de fonds de concours pour les opérations coups partis ainsi que pour les programmes 2019 de requalifications et de Gros Entretien Renouvellement de voirie.

I. Préambule

Dans le cadre du transfert au 1^{er} janvier 2019 de la compétence Voirie, parcs et Aires de stationnement au Grand Besançon, il a été convenu, dans une logique de souplesse, de proximité et donc dans un souci de programmation ascendante des investissements, que les communes versent à Grand Besançon Métropole un fonds de concours dans les cas suivants :

- Pour les opérations de voirie engagées en 2018 par les commune et réalisées par Grand Besançon Métropole à partir du 1^{er} janvier 2019 (« coups partis ») au titre des requalifications de voiries (actuellement le crédit 2019 alloué aux coups partis est de 9 256 000 € TTC auquel il convient d'ajouter 566 300 € TTC pour les travaux d'enfouissement de réseaux).
- Pour le programme annuel de requalification et création de voirie engagé par Grand Besançon Métropole
- Pour le programme annuel complémentaire Gros Entretien Renouvellement (GER) et de surqualité de voirie acté par le secteur concerné

Conformément aux dispositions de l'article L.5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport autorise le Président à signer les conventions de fonds de concours avec les communes concernées pour :

- l'ensemble des opérations « coups partis » engagées fin 2018 par les commune et réalisées par Grand Besançon Métropole
- le programme de requalification et création de voirie au titre de l'année 2019
- le programme annuel complémentaire Gros Entretien Renouvellement (GER) et de surqualité de voirie au titre de l'année 2019

II. Fonds de concours dans le cadre des opérations « coups partis »

A/ Détails et calcul du fonds de concours

Sont concernées les opérations engagées en 2018 par la commune et prises en charge en 2019 par Grand Besançon Métropole, conformément à l'état des restes à réaliser transmis à par la commune. Dans ce cadre, le fonds de concours annuel versé par la commune correspond à 50 % du montant HT de l'opération pris en charge par Grand Besançon Métropole, déduction faite des subventions éventuelles encaissées en provenance des partenaires.

B/ Liste des opérations coups partis

Le tableau ci-dessous détaille les opérations « coups partis » nécessitant le versement d'un fonds de concours à Grand Besançon Métropole par les communes concernées :

Commune	Opération
Audeux	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public
Audeux	Aménagement trottoir
Avanne Aveney	Aménagement de sécurité et places de parking rue Paillard et rue de Beure
Beure	Aménagement traversée de beure (rues de Besançon, République, Bailly, Four)
Bonnay	Réhabilitation de voirie rue de l'ancien moulin
Byans sur Doubs	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public Rénovation de l'éclairage public
Byans sur Doubs	Aménagement du centre bourg
Chalezeule	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public Rénovation de l'éclairage public
Champvans les Moulins	Réfection de voirie rue des Noyers
Chatillon le Duc	Travaux de voirie - Programme 2017 (Chevreuse)
Chatillon le Duc	Travaux de voirie - Programme 2018 (Dame Blanche)
Chatillon le Duc	Rénovation éclairage public Allée Roncevaux
Chemaudin et Vaux	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public
Chemaudin et Vaux	Création d'une liaison piétonne et d'un accès cimetière
Chemaudin et Vaux	Enfouissement de réseaux chemin de la Mare
Chevroz	Travaux de drainage de fossé
Dannemarie sur Crête	Aménagement du quartier de l'Eglise
Dannemarie sur Crête	Aménagements de sécurité et renforcement des voiries Rues des Esserteux et des Chanets
Dannemarie sur Crête	Eclairage Public rue Damprichard
Deluz	Travaux de VRD 2018
Devecey	Aménagement rue des Artisans
Ecole Valentin	Rue de la Prairie - remplacement armoire
Ecole Valentin	Aménagement rue de l'amitié
Ecole Valentin	Travaux d'entretien et de conservation du réseau de voirie
Ecole Valentin	Aménagement rue de la Combe du Puits
Fontain	Réfection du Chemin des Mercureaux
Fontain	Aménagement de la rue du Stade et de la rue des Chenevières
Fontain	Réfection de voirie Combe de l'eau et chemin du Grand Verger
Franois	Travaux de sécurisation de la rue des Tailles
Franois	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public
Geneuille	Travaux de rénovation de l'éclairage public
Geneuille	Aménagement des rues du centre bourg
Gennes	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public
Gennes	Travaux de voirie Chemin des Vernottes
Larnod	Route Royale : gros entretien renouvellement
Les Auxons	Réfection de voirie et de l'éclairage public : Grand bois, rue des Prunelliers, rue des Aliziers, Chemin de l'Ecot
Les Auxons	Reprise de voirie suite à intempéries
Les Auxons	Travaux d'aménagement rue de l'Eglise
Mamirolle	Rue du stade : création d'un plateau ralentisseur
Mamirolle	Aménagement dépose minute et sécurisation accès groupes scolaires rue du 6 septembre
Mamirolle	Aménagement rues Donzelot et Champs d'en haut
Mamirolle	Aménagement 4 rue de l'Ecole
Marchaux Chaudefontaine	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public
Marchaux Chaudefontaine	Enfouissement réseaux rues du Château, Riotte, Verger et Ruchotte
Miserey Salines	Aménagement de la rue de la Diligence et route de la Chapelle
Miserey Salines	Aménagement de voirie rue des Etouvettes
Miserey Salines	rue du 9 septembre, création de grilles
Montfaucon	Allée des vergers : sécurisation éclairage publi et réfection trottoir

Montfaucon	Rue de rochefort, rue de Laserolle et Allée de Goupil : construction de trottoirs et création réseau éclairage public
Nancray	Réfection trottoir Grande rue
Noironte	Travaux aménagement centre bourg
Novillars	Rénovation de l'éclairage public diverses rues (Aragon, Longeau, Ecole Charrière, chemin des Fougères, etc)
Novillars	Aménagement des voies communales, réhabilitation de l'assainissement, rénovation du réseau d'adduction d'eau potable (rues des Castors, de la combe tonneau et le vieux village)
Osselle Routelle	Aménagement rue de l'Ecluse et rue Château Grillot
Osselle Routelle	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public
Pelousey	Travaux d'aménagement de la rue du Terne
Pelousey	Travaux de réfection de chaussée rue du Séminaire, rue de Genièvre et voie romaine
Pelousey	Opération éclairage public
Pelousey	Opérations voirie
Pirey	Réhabilitation voiries rue du Coteau
Pirey	Travaux de rénovation de l'éclairage public (lampes à vapeur LED)
Pouilley les Vignes	Aménagements de voirie : rues de la Perrouse, du Puits et de l'Eglise
Rancenay	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public
Rancenay	Fourniture de Signalisation Verticale
Roche lez beaupré	Modification réseau éclairage public rue du repos
Saint-Vit	Travaux d'aménagement de voirie de la rue des Boucheries, rue du Moulin du Pré et parking de l'Eglise
Saone	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public
Saone	Réfection parking pharmacie
Saone	Travaux de signalisation horizontale sur diverses rues
Serre les sapins	Aménagement centre village
Thise	Création du carrefour des Andiers
Thise	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public
Thise	Route de Marchaux signalisation
Torpes	Fourniture et pose de matériels d'éclairage public
Velesmes Essarts	Aménagement des rues du centre bourg

III. Fonds de concours dans le cadre des opérations de création et requalification de voiries

A/ Détails et calcul du fonds de concours

Dans ce cadre, le fonds de concours versé par la commune correspond à 50 % du montant HT de l'opération réalisée par GBM, déduction faite des subventions éventuelles encaissées en provenance des partenaires.

B/ Liste des opérations création et requalification de voiries

Commune	opération
Dannemarie sur Crête	rue des Fins
Pirey	rue du Tillot
Chemaudin et Vaux	rue de la Mare
Chatillon le Duc	rue André Cart RD300
Ecole Valentin	rue des bosquets (pour moitié)
Les Auxons	rue du stade - RD230
Miserey Salines	rue de l'école
Mérey - Vieilley	Chemin de la Gare / Chemin des Marsottes
Cussey-sur-l'Ognon	RD1
Geneuille	Rue Haute, rue de la prairie et rue de l'Abreuvoir
Roche lez Beaupré	Rue de la Distillerie
Thise	RD 486 ou route de Marchaux
Chalèze	Rue des Ballandes
Rancenay	Route de Montferrand (entre ferme Domon et limite communale)
Saint Vit	Rue de la Faucine
Fontain	Combe Bourgogne
Fontain	Prays

La Vèze	Grande rue
Larnod	Chemin de la Coulotte
Mamirolle	Rue de la Vye de Gennes
Mamirolle	rue du Stade /RD410 (à proximité de la rue de Vesson)
Pugey	Les champs de l'Etang
Braillans	Trottoir traversée village

IV. Fonds de concours dans le cadre des programmes de GER complémentaires et demande de surqualité

A/ Détails et calcul du fonds de concours

Sur demande expresse de la commune indiquant le fonds de concours qu'elle souhaite verser au titre de l'exercice dans ce cadre, GBM peut réaliser annuellement des opérations de travaux en complément de l'enveloppe attribuée au secteur, ou dans le cadre d'une sollicitation de qualité supplémentaire par rapport à l'existant.

Dans ce cadre, la commune verse un fonds de concours correspondant à 100% de la surqualité dans la limite de 50% du budget GER, pour l'année considérée, déduction faite des subventions éventuelles encaissées en provenance des partenaires.

B/ Liste des opérations complémentaires ou de surqualité dans le cadre du programme de GER

Commune	opération
Roche-lez-Beaupré	Rue du Vieux Roche
Amagney	Rue Marcel Troncin
Novillars	Chemin des Fougères (vers Amagney)
Marchaux Chaudfontaine	Parking Mairie
Deluz	Rue des Genévriers
Tallenay	Parking Mairie
François	Rue du Lavoir
Mazerolles le Salin	route de placey
Pelousey	voie romaine
Serre les Sapins	rue souvelaine
Saint Vit	Rue du Faubourg Briand
Saint Vit	Trottoirs
Saint Vit	Rue du Frene
Torpes	Place de l'Eglise
Larnod	rue de Fins du Verger
Larnod	Impasse Saint Louis
Mamirolle	Rue du stade / RD410
Nancray	rue des Groseilliers
Morre	rue des Planches

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur les conditions mentionnées ci-dessus,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions et tout acte à intervenir dans le cadre de ces conventions,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter toute subvention en lien avec les opérations citées.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
 Le Vice-Président suppléant,
 Gabriel BAULIEU
 1^{er} Vice-Président